



Indice des prix à la consommation des ménages Augmentation en juin 2019 (+ 0,9 %) et sur un an (+ 1,1 %)

L'indice des prix à la consommation des ménages de Guyane croît de 0,9 %, entre mai et juin 2019. Les secteurs de l'alimentation, des produits manufacturés, de l'énergie et des services participent à cette augmentation. Entre juin 2018 et 2019, les prix à la consommation progressent de 1,1 % sur le territoire guyanais.

Clovis Clotail

En juin 2019, les prix de l'alimentation sont en hausse sur un mois (+ 0,7 %), résultat des montées des prix des produits frais (+ 1,5 %) et des produits de l'alimentation hors produits frais (+ 0,6 %). Les prix de l'alimentation sont aussi en hausse par rapport à juin 2018 (+ 1,8 %).

Les prix des produits manufacturés ont augmenté modérément sur le mois (+ 0,2 %), du fait de la hausse des prix des articles de l'habillement et chaussures (+ 1,1 %). A contrario, ceux des produits de santé sont en faible repli (- 0,3 %), et ceux des autres produits manufacturés sont quasi stables (- 0,1 %). Sur un an, les prix des produits manufacturés fléchissent (- 0,5 %).

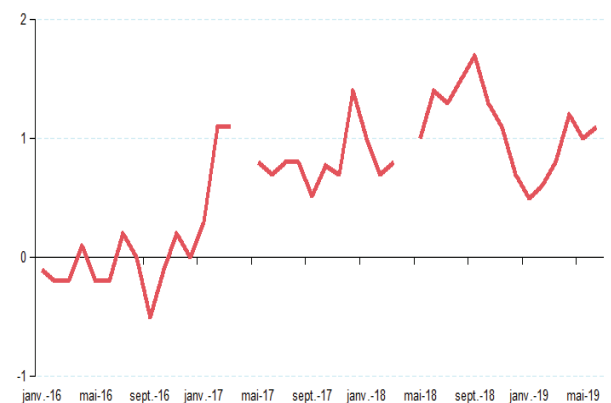
Les prix de l'énergie croissent sur un mois (+ 2,1 %). Cette hausse s'explique par l'augmentation des prix des produits pétroliers (+ 0,8 %). Le prix du gazole routier progresse de 2,0 %, celui de l'essence est stable, et celui de la bouteille de gaz diminue de 4,3 %. Sur douze mois, les prix de l'énergie augmentent (+ 3,8 %).

Les prix des services sont en hausse (+ 1,3 %), entre mai et juin 2019. Les prix des services de transports augmentent nettement sur la période (+ 24,8 %), conséquence directe de la forte remontée des prix des billets d'avion (+ 30,6 %). Les prix des services de santé sont aussi en augmentation (+ 0,6 %). Ceux des loyers et services rattachés, ainsi que

ceux des services de communication, sont stables. Enfin, les prix des autres services baissent légèrement (- 0,2 %). Dans l'ensemble, les prix des services sont en hausse par rapport à juin 2018 (+ 1,3 %). ■

1 Indice des prix à la consommation en Guyane

En glissement annuel (en %)



Lecture : en juin 2019, l'indice des prix (ensemble) augmente de 1,1 % par rapport à juin 2018.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Direction Interrégionale de l'Insee Antilles Guyane 2019.

2 Indice des prix à la consommation en Guyane - Juin 2019

Indice des prix à la consommation (en indice, base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2019	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		Jun 2018	Mars 2019	Avril 2019	Mai 2019	Jun 2019	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Ensemble	10 000	102,2	102,1	102,5	102,4	103,4	0,9	1,2	1,1
Alimentation	1 596	102,0	103,1	102,9	103,1	103,8	0,7	0,6	1,8
Produits frais	162	108,2	107,8	108,2	108,3	109,9	1,5	2,0	1,6
Alimentation hors produits frais	1 434	101,1	102,4	102,1	102,3	102,9	0,6	0,5	1,8
Tabac	161	115,9	117,5	120,6	121,4	121,5	0,0	3,4	4,8
Produits manufacturés	2 925	99,1	97,9	98,0	98,4	98,6	0,2	0,7	-0,5
Habillement et chaussures	660	98,7	94,6	95,1	96,7	97,7	1,1	3,3	-1,0
Produits de santé	417	91,4	90,3	90,1	90,2	89,9	-0,3	-0,4	-1,6
Autres produits manufacturés	1 848	100,9	100,8	100,7	100,9	100,8	-0,1	0,0	-0,1
Énergie	789	107,4	104,0	106,5	109,1	111,4	2,1	7,1	3,8
dont Produits pétroliers	572	107,1	102,7	106,1	109,8	110,7	0,8	7,7	3,3
Services	4 529	102,7	103,4	103,7	102,7	104,1	1,3	0,7	1,3
Loyers et services rattachés	1 239	101,7	104,1	104,1	103,5	103,5	0,0	-0,6	1,8
Service de santé	565	105,4	106,9	106,8	105,2	105,8	0,6	-1,0	0,4
Services de transports	303	97,9	87,2	93,0	82,3	102,7	24,8	17,7	4,9
Services de communications	390	96,5	96,4	96,4	95,9	95,9	0,0	-0,6	-0,7
Autres services	2 032	104,6	105,7	105,5	105,9	105,7	-0,2	0,0	1,1
Alimentation et tabac	1 757	103,3	104,5	104,6	104,8	105,4	0,6	0,9	2,1
Produits manufacturés et énergie	3 714	100,9	99,3	99,8	100,7	101,3	0,6	2,0	0,4
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 265	99,2	98,9	98,8	98,9	98,8	-0,1	-0,1	-0,4
Ensemble hors produits frais	9 844	102,1	102,0	102,3	102,3	103,2	0,9	1,2	1,1
Ensemble hors énergie	9 211	101,7	101,9	102,1	101,8	102,6	0,8	0,7	0,9
Ensemble hors tabac	9 839	102,0	101,9	102,2	102,1	103,1	0,9	1,2	1,0

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

3 Indice des prix des départements d'outre-mer et de France

Jun 2019

Regroupements	Variation des douze derniers mois (en %)				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	1,2	1,1	1,0	0,4	1,2
Alimentation	1,5	1,8	1,5	0,6	2,6
Produits frais	4,3	1,6	5,2	-6,5	3,7
Alimentation hors produits frais	1,2	1,8	1,1	1,4	2,3
Tabac	4,2	4,8	7,4	5,8	9,0
Produits manufacturés	0,0	-0,5	-0,4	-1,2	-0,7
Habillement et chaussures	-2,5	-1,0	-0,2	-1,7	-0,9
Produits de santé	-0,9	-1,6	-1,5	-1,4	-3,1
Autres produits manufacturés	0,8	-0,1	-0,3	-1,1	0,0
Énergie	4,4	3,8	3,8	0,0	2,4
dont Produits pétroliers	4,0	3,3	3,8	-2,1	-1,3
Services	1,4	1,3	1,1	1,2	1,2
Loyers et services rattachés	0,9	1,8	1,2	0,8	0,7
Service de santé	0,1	0,4	0,2	0,3	-0,2
Services de transports	5,8	4,9	6,1	5,6	1,5
Services de communications	-0,7	-0,7	-0,7	0,0	-1,1
Autres services	2,1	1,1	1,4	1,5	1,7
Alimentation et tabac	1,6	2,1	1,9	1,1	3,2
Produits manufacturés et énergie	0,8	0,4	0,5	-1,0	0,1
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,5	-0,4	-0,5	-1,1	-0,6
Ensemble hors produits frais	1,2	1,1	1,0	0,5	1,2
Ensemble hors énergie	1,0	0,9	0,8	0,4	1,1
Ensemble hors tabac	1,2	1,0	1,0	0,3	1,0

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ? L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasitotalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ? Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base. La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communications » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent l'enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en oeuvre des évolutions méthodologiques importantes. Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais sont traités comme les autres variétés et leurs prix de base sont mis à jour chaque année.

Service territorial de Guyane
23 ter Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Sylvie BLANC

Rédacteur en chef adjointe :
Maud TANTIN MACHECLER

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Bayart P., Charrier R., « Des niveaux de vie au pouvoir d'achat : les inégalités s'accroissent entre 2001 et 2011 », Insee Dossier Guyane n° 9, mars 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3368967>.
- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>.
- « En Guyane, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole », Insee Antian'échos n° 50, juin 2014 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293319>.

